



Appel à manifestation d'intérêt
à destination des offreurs de solutions
pour une économie soutenable

-

Octobre 2025

■ Présentation

Contexte

Engagée de longue date en faveur de la responsabilité sociétale des entreprises, la métropole nantaise voit croître une offre de solutions riche sur son territoire, portée par des acteurs engagés.

Pour offrir aux entreprises une vision des solutions disponibles, Nantes Métropole lance un appel à manifestation d'intérêt visant la création d'un « *guide des offreurs de solutions pour une économie soutenable 2026* ».

Vous proposez des services et/ou des solutions permettant de soutenir les organisations dans leur transition ?

Cet appel à manifestation d'intérêt est fait pour vous !

Objectifs

Cet appel à manifestation d'intérêt répond à un double enjeu : valoriser l'offre des acteurs de l'accompagnement RSE et faciliter la recherche de compétences pour les organisations soucieuses de lancer ou de consolider des démarches en faveur des transitions.

Candidats et critères d'éligibilité

Le présent AMI concerne :

- Les entreprises, associations et services publics ayant un établissement sur le territoire de Nantes Métropole.
- Portant une offre en lien avec un ou plusieurs des piliers de la RSE (environnement, social, territoire, économie, gouvernance).
- S'adressant à une clientèle professionnelle.
- Pouvant justifier d'une démarche RSE en interne (description de sa démarche RSE interne et, le cas échéant, justification de sa labellisation),

Tous les critères précisés ci-dessus sont cumulatifs pour que la candidature soit examinée.

Référencement dans le guide métropolitain

Les acteurs sélectionnés à l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt seront référencés dans le futur « *Guide des offreur de solutions pour l'économie soutenable 2026* » édité par Nantes Métropole.

Le guide sera publié sur le site Nantes Métropole Entreprises et mis à disposition des développeurs économiques sur le territoire, permettant ainsi une visibilité étendue auprès des entreprises de la métropole nantaise.

Calendrier à retenir

- Date limite de dépôt de candidature : 30 novembre 2025.
- Examen des dossiers : Décembre 2025.
- Publication du guide : 1er trimestre 2026, sur le site de Nantes Métropole Entreprises.

Dépôt et examen de votre candidature

Pour soumettre votre candidature, il vous suffit de remplir le [formulaire accessible en ligne](#).

Nantes Métropole invite les entreprises engagées en faveur des transitions, à profiter pleinement de cette occasion de valoriser leur offre sur le territoire.

Une équipe composée de membres de la plateforme RSE de la métropole nantaise examinera les candidatures.

En déposant votre candidature, vous acceptez d'être recontacté dans le cas où Nantes Métropole aurait besoin de précisions sur votre activité ou votre engagement en faveur de la responsabilité sociétale des entreprises.

Renseignements sur le présent AMI

Pour toute question ou clarification, vous pouvez contacter [Neige Roux \(rse@nantesmetropole.fr\)](mailto:rse@nantesmetropole.fr),
Chargée de valorisation et communication de l'offre de services RSE à Nantes Métropole.